

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

DOSSIER SPÉCIAL

Un hiver au cœur de
l'Écrin des Merveilles

LA MICRO-FOLIE
souffle sa première bougie !

NOËL

à Saint-Paul-de-Vence

**CORRIDA DE SAINT-
PAUL-DE-VENCE**
à vos marques,
prêts, grimpez !



© Design Jean-Elie Tugnoli.com

AGENDA
de l'hiver

RECENSEMENT

coup d'envoi le
15 janvier 2026 !

N°19
DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS
2026

Au fil des pages

4-5 ÇA BOUGE À SAINT-PAUL-DE-VENCE

Retour en images sur l'automne à Saint-Paul-de-Vence

6-9 DOSSIER SPÉCIAL

Un hiver dans l'écrin des merveilles



10-13 ILS FONT BOUGER

SAINT-PAUL-DE-VENCE

P. 10 : La Corrida de Saint-Paul-de-Vence : à vos marques, prêts, grimpez !

P. 12 : Le village inspire le podcast « Encore une histoire ! »

P. 13 : Denise Mache, la mémoire vivante du village

14-18 ACTUALITÉS

P. 14 : Fermeture du réseau cuivre, migrez au plus tôt vers la fibre optique !

P. 15 : Élections municipales : rendez-vous les 15 et 22 mars 2026 !

P. 16-17 : Recensement de la population : coup d'envoi le 15 janvier 2026

P. 18 : Place à une agence postale communale

Stationnement : renouvellement des droits, la campagne a démarré !

19 ENVIRONNEMENT

Bien vivre ensemble

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE DE
SAINT-PAUL-DE-VENCE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Camilla

|| Rédaction : Service communication de la mairie (communication@saint-pauldevence.fr)

|| Crédits photo : Service communication, Mairie de Saint-Paul-de-Vence, by Sylvie, Yonathan Kellerman, Freepik.

|| Impression : Trulli

|| Imprimé en 2 300 exemplaires.



20-21 CULTURE

La Micro-Folie souffle sa 1^{re} bougie !

22-23 LES SAINT-PAULOIS ONT DU TALENT

24-27 ENFANCE JEUNESSE

P. 24 : Conseil Municipal des Jeunes : une année d'engagement citoyen !

P. 26 : Un automne au Mas des P'tits Loups

28-29 CCAS

P. 28 : Un duo au service des Saint-Paulois

P. 29 : Quand les âges se rencontrent

30-33 AGENDA DE L'HIVER

34 TRIBUNES

35 CARNET



Le mot du Maire



Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,

L'hiver est arrivé, et avec lui, la promesse de moments uniques à partager dans notre village. À Saint-Paul-de-Vence, l'hiver rime avec lumière, convivialité et culture. Chaque ruelle s'illumine, chaque rendez-vous devient une invitation à se retrouver et à célébrer ensemble.

Au programme de ces semaines festives : la magie de Noël, au cœur de « l'Ecrin des Merveilles », avec ses illuminations et ses animations pour petits et grands ; le marché de la truffe, qui met à l'honneur les saveurs de notre terroir ; le grand loto de Noël, symbole de solidarité et de rencontre ; et la Corrida de Saint-Paul-de-Vence, qui allie défi sportif et convivialité. Sans oublier, bien sûr, la cérémonie des vœux, à laquelle nous espérons vous voir nombreux.

Concerts, expositions, lectures et événements culturels viendront compléter ces rendez-vous, rappelant que Saint-Paul-de-Vence demeure, en toute saison, le village des artistes et de la culture vivante. Nous vous invitons à profiter pleinement de ces instants, à partager la magie des fêtes et à découvrir ou redécouvrir les trésors de notre commune.

Que cette fin d'année soit pour chacun synonyme de joie, de chaleur et de sérénité.

Très belles fêtes à toutes et à tous !

Jean-Pierre Camilla

Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

20 ans après :

Saint-Paul-de-Vence rend hommage à Folon

À l'occasion des 20 ans de la disparition de Jean-Michel Folon, la commune et la Fondation Folon ont célébré cet artiste cher au village à travers plusieurs rendez-vous **les 17 et 18 octobre derniers : projection du documentaire Folon, messe commémorative, visite guidée de la chapelle...**

Point d'orgue de ces journées : une cérémonie d'hommage avec lecture de textes par de jeunes comédiens de la troupe RéCréation, dirigée par Numa Sadoul, accompagnés par les musiciens Philippe Depetris à la flûte et Pascal Polidori à la guitare.



L'automne en fête dans le village

Du 17 octobre au 2 novembre, le village s'est habillé de couleurs flamboyantes grâce à une décoration exceptionnelle réalisée par l'association des commerçants et artistes de Saint-Paul-de-Vence : **400 courges installées à travers les ruelles pour sublimer l'ambiance automnale.**

Au programme : **grande braderie des commerçants** pour faire le plein de bonnes affaires, la **Fête des Vendanges et des Châtaignes** pour faire le plein de bonnes choses, sans oublier la première édition de la **soupe de courge à la saint-pauloise**. Grâce à la tombola, 2 271 € ont été récoltés et reversés au centre Lacassagne. Star incontestée sur les réseaux, la courge géante de 430 kg, à l'entrée du village, a été offerte aux sœurs du couvent à l'issue de la fête.

Cap sur les sommets avec le Festival de la Montagne !

Dédicée à Benjamin Guigonnet, cette 12^e édition a battu des records

d'affluence. Entre tyrolienne, descente en rappel le long des remparts, mur d'escalade et démonstration de secourisme en haute montagne, les plus courageux ont défié le vertige pour célébrer la montagne. Une véritable ode aux sommets, portée par les visiteurs, bénévoles et professionnels – secouristes, pompiers, grimpeurs – qui font rayonner ce rendez-vous unique à Saint-Paul-de-Vence !



Couleurs d'automne

Septembre,
entre rires et patrimoine



Le mois de septembre a été placé sous le signe de l'émotion à Saint-Paul-de-Vence. **Du 12 au 14 septembre, le festival « Les Remparts du Rire »,** organisé par Julien Nacache et Louis-Aubry Longeray, en collaboration avec Michel Boujenah, a offert trois jours de rires, de stand-up, de théâtre et de bonne humeur.... Une première édition qui a affiché complet et qui en appelle d'autres ! Puis **les Journées Européennes du Patrimoine (18-20 septembre)** ont fait vibrer le village autour de son histoire et de ses trésors : lancement du Label Pays d'Art et d'Histoire, inauguration de la roue du moulin, visites guidées pour percer les secrets du donjon et ateliers céramique.



Record solidaire :
420 kg de jouets récoltés !



Grâce à la collecte « **Laisse parler ton cœur** », menée avec Univalom, Saint-Paul-de-Vence a battu son record pour la 2^e année consécutive : plus de 420 kg de jouets ont été remis aux associations locales pour offrir des fêtes plus joyeuses aux familles et promouvoir le réemploi. **Bravo pour votre solidarité !**

PATRIMOINE
Inauguration de la chapelle Saint-Michel : un joyau restauré



Après Sainte-Claire et Saint-Roch, c'est au tour de la chapelle Saint-Michel, classée monument historique, de retrouver son éclat. Inaugurée le 2 novembre dernier, elle marque l'achèvement d'un cycle de restauration des chapelles emblématiques de Saint-Paul-de-Vence. Au total, ce sont plus de 330 000 € qui ont été investis pour redonner vie à ce lieu chargé d'histoire et de spiritualité. La cérémonie s'est poursuivie par une messe et la bénédiction des tombes. Un hommage solennel a ensuite été rendu aux soldats saint-paulois morts pour la Nation, aux côtés du Souvenir Français.



Un hiver dans l'écrin des merveilles



Cette année, embarquez pour un voyage féerique et merveilleux !

Au détour des ruelles et des places, la magie de Noël prend vie à Saint-Paul-de-Vence à travers six univers féériques qui jalonnent le village : la Forêt des Merveilles du Père Noël, le Passage des Sapins en Habit de Lumière, le Pays des Jouets Magiques, le Royaume Féérique de Casse-Noisette, la Clairière des Rêves Étincelants, et le Monde des Délices. Sans oublier la collégiale, aux couleurs de Folon (mosaïque déployée sur la façade) et la luminographie de Gaspare Di Caro qui fera scintiller la chapelle Sainte-Claire. Laissez-vous guider dans un parcours enchanteur et entrez dans un écrin de merveilles qui fera briller les yeux des petits... comme des grands. Véritable conte de Noël, le village s'illumine et s'anime de moments magiques et chaque rendez-vous est une promesse d'émotion : féerie pour les plus jeunes avec le Noël des enfants, terroir et saveurs avec le marché de la truffe, sport et défi avec la Corrida de Saint-Paul-de-Vence, la solidarité avec le grand loto...sans oublier la promesse artistique, l'âme même de votre village avec des concerts, expositions, lectures et rencontres où la culture réchauffe les coeurs et les esprits. Alors êtes-vous prêts à plonger dans l'Ecrin des Merveilles et à découvrir un programme enchanté ?!



LES TEMPS FORTS OÙ LA MAGIE OPÈRE

Le Grand Loto de Noël

|| Dimanche 7 décembre à 14h30 - Auditorium

Chaque année, l'Association Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Paul-de-Vence vous invite à tenter votre chance à l'occasion du Grand Loto de Noël ! De nombreux lots sont à remporter dans une ambiance conviviale et festive : paniers gourmands, champagne et bien d'autres surprises. Jouer, c'est aussi soutenir une bonne cause ! Une partie des recettes sera reversée au CCAS de Saint-Paul de Vence.

➤ Prix du carton : 8€ / 2 cartons : 15€ / 3 cartons : 20€ / 4 cartons : 30€ / 5 cartons : 35€



CULTES ET CÉLÉBRATIONS DE NOËL

|| Mercredi 24 à 23h30 : Messe de minuit et partage des 13 desserts

Procession depuis « La porte du canon » jusqu'à l'église collégiale suivie de la messe de la veillée de Noël et du partage des 13 desserts
➤ Église collégiale. Entrée libre.

|| Jeudi 25 à 11h15 : Messe de Noël

➤ Église collégiale. Entrée libre.



Le marché de la truffe

|| Dimanche 21 décembre de 10h à 18h

Place de Gaulle

Gourmandise et convivialité seront au rendez-vous ! L'Association Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Paul-de-Vence et le Syndicat des Trufficulteurs des Alpes-Maritimes vous feront découvrir les spécialités à base de truffe. À cette occasion, petits et grands pourront également assister aux démonstrations de cavage (recherche de truffes enfouies) avec un chien truffier.

- Marché gourmand de produits du terroir ;
- Dégustations et vente à emporter de spécialités à la truffe ;
- Visite de la parcelle trufficole de Saint-Paul-de-Vence ;
- Balade à poney pour les enfants ;
- Tombola et ambiance musicale.

➤ Entrée libre

UN SOUFFLE DE FÉERIE TRAVERSE LA MÉDIATHÈQUE !

Atelier d'écriture

« Crée ta lettre au Père Noël »

|| Mercredi 10 décembre de 14h à 15h30

Avec Claire Duprat (Le Zèbre Blanc), viens apprendre à créer ta lettre avec tes plus beaux souhaits pour qu'elle parte à temps en direction du Pôle Nord !
➤ À partir de 7 ans.

Baby music avec Carina Oliviero

« Casse-Noisette et la magie de Noël »

|| Samedi 13 décembre à 10h30

Le merveilleux conte de Tchaïkovski raconté aux tout-petits, assorti d'une écoute musicale des danses magiques (La Valse des Fleurs, la Marche...)
➤ De 0 à 5 ans.

Lecture de contes de Noël :

« Des histoires plein la hotte ! »

|| Samedi 13 décembre de 14h à 15h30

L'Association Contes d'Ici et d'Ailleurs t'invite à tendre l'oreille pour des contes de Noël magiques. Un moment cocooning à partager en famille.
➤ Salle de la Fontette. Rendez-vous devant la buvette sur la place de Gaulle.

« La magie de Noël à portée de main ! »

|| Mercredi 17 décembre - 14h à 15h30

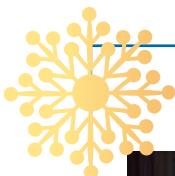
Plongez dans la féerie avec des œuvres d'art inspirées des traditions de Noël issues du catalogue Micro-Folie, puis créez votre décoration de Noël.
➤ À partir de 5 ans.

Infos pratiques

Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription :

mediatheque@saint-pauldevence.fr

|| 04 93 32 41 70 (dans la limite des places disponibles)



Soirée d'exception Micro-Folie « Le Parc » d'Angelin Preljocaj



// Vendredi 12 décembre à 20h

L'Opéra National de Paris diffuse en simultané le ballet « Le Parc » d'Angelin Preljocaj dans tout le réseau Micro-Folie. Crée en 1994 par Angelin Preljocaj, « Le Parc » mêle séduction baroque et danse contemporaine sur les musiques de Mozart, un ballet intemporel qui a fait le tour du monde. Dans un jardin à la française, le chorégraphe nous entraîne dans des jeux de séduction du Grand Siècle et du siècle des Lumières en convoquant notre imaginaire classique musical ou littéraire : pages célèbres de Mozart, Carte du Tendre et Liaisons dangereuses. Angelin Preljocaj s'affranchit de la tradition en introduisant une bande sonore contemporaine et une grammaire chorégraphique composée de lignes brisées ou d'élans sensuels. À l'image du dernier pas de deux où les corps tournoient pour un baiser langoureux : un moment de grâce devenu la signature de ce ballet.

> Durée : 1h40 sans entracte

> Ouvert à tous (les mineurs doivent être accompagnés)

> Gratuit. Places limitées.

Inscriptions au 04 93 32 41 70 ou micro-folie@saint-pauldevence.fr



© Riviera Artist Polygone - ©by SYLVIE

Spectacle « L'apprenti sorcier et les éléments magiques » Samedi 13 décembre à 16h à l'auditorium

Voyage au cœur des sortilèges !

Proposé par la compagnie Riviera Artist, ce spectacle qui mêle magie, danse et interactivité, transporte le public dans l'univers féérique d'Harry Potter. Guidés par un magicien, Hermione et Harry découvrent un ancien livre prophétique sur la maîtrise des quatre éléments, mais une force maléfique s'en empare. Ils se lancent alors dans une quête pour maîtriser ces éléments et vaincre l'obscurité, tout en découvrant que la véritable force réside dans l'amitié et le courage.

> Tout public
> Réservations :



LE NOËL DES ENFANTS : MAGIE ET FÉERIE POUR LE GRAND BONHEUR DES PETITS !

Les 13 et 14 décembre, le village se transforme en un royaume enchanté pour offrir aux enfants un week-end magique entièrement gratuit et pensé spécialement pour eux.

Journée d'animations et d'ateliers créatifs

// Samedi 13 décembre de 10h à 16h30 - Village Entrée libre



LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

• 10h-16h30 : animations et ateliers en continu en compagnie du Père Noël : décoration de sablés, boules de neige, couronnes de Noël, cartes de vœux, marque-pages, création de BD...

> Place de Gaulle

• 10h30 : Baby Music sur le thème de Casse-Noisette et la magie de Noël

> Médiathèque

• 11h : Flashmob par les enfants du centre de loisirs

> Place de Gaulle

• De 14h à 15h : Chorale des élèves de l'école La Fontette accompagnés par l'Harmonie de Saint-Paul-de-Vence

> Place de Gaulle

• De 14h30 à 15h30 : Lecture de contes par l'association Contes d'ici et d'ailleurs

> Salle de la Fontette

→ Côté animations : jeux géants, structures gonflables, maquillage, magicien, déambulation de mascottes...

→ Sans oublier les nombreuses gourmandises proposées tout au long de la journée : douceurs chaudes salées et sucrées, boissons chaudes, miel et confiture, vin chaud etc...



Projection du dessin animé « Yéti et Compagnie »

// Dimanche 14 décembre à 14h - Auditorium

Pour prolonger ce week-end magique, petits et grands sont conviés à une séance de cinéma en famille : « Yéti et Compagnie » de Karey Kirkpatrick et Jason A. Reisig (2018), choisie par les familles cette année. Vivant dans un petit village reculé, un jeune et intrépide yéti découvre une créature étrange qui, pensait-il jusque-là, n'existe que dans les contes : un humain ! Cette rencontre improbable va bouleverser leurs croyances et déclencher une aventure pleine d'humour, de chansons et de rebondissements. Un film sur l'amitié, la curiosité et la tolérance, à savourer en famille !

> Gratuit. Nombre de places limité.

Réservations sur :



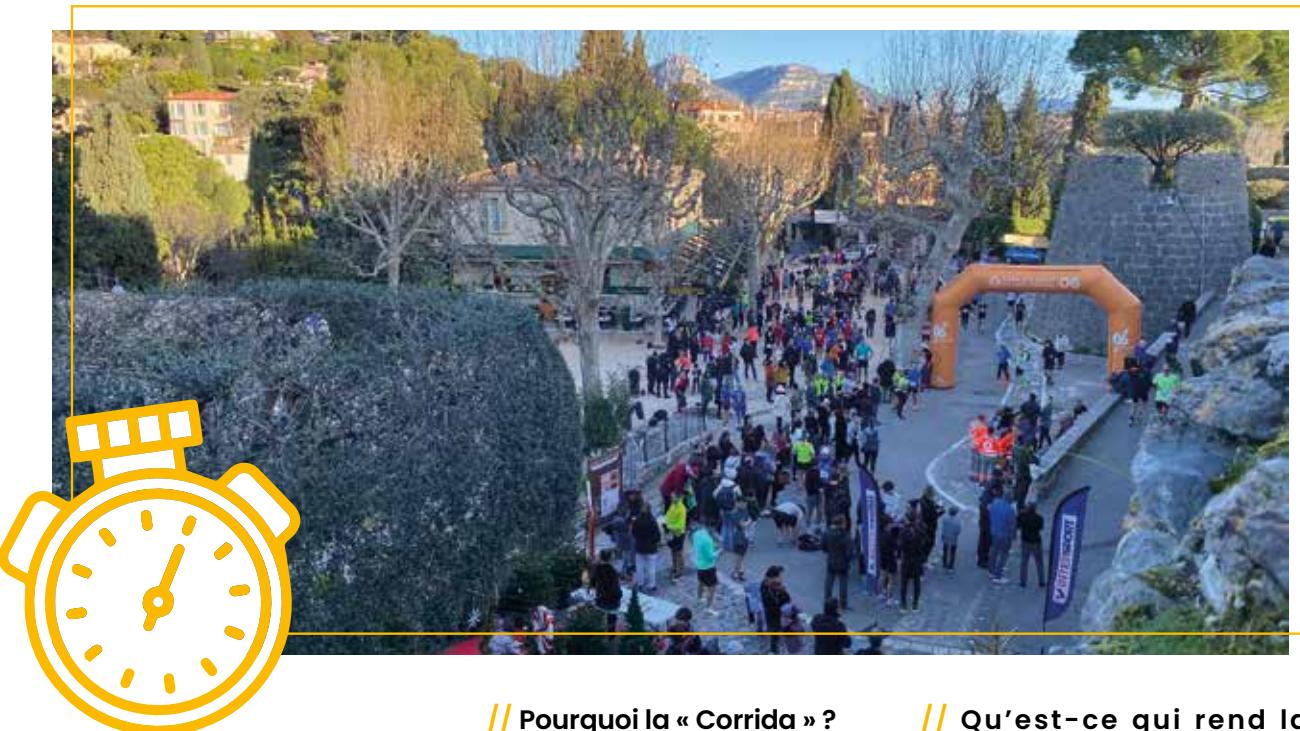
Le stationnement sera gratuit
les 13 et 14 décembre 2025



La Corrida de Saint-Paul-de-Vence :

à vos marques, prêts, grimpez !

Après les excès des fêtes, rien de tel qu'un défi sportif pour se remettre en forme ! Le samedi 27 décembre, enfilez votre bonnet rouge et lancez-vous à l'assaut des remparts et de la montée mythique du cimetière. Saint-Paul-de-Vence accueille la 8^e édition de sa Corrida, une course festive qui promet de clôturer 2025 en beauté et ... en sueur ! Rencontre avec David Barrois, organisateur de cet événement festif et sportif.



|| Pourquoi la « Corrida » ?

DB : Le terme « corrida » vient du portugais et signifie tout simplement « courir ». C'est un clin d'œil à la Corrida de São Paulo, au Brésil, une course mythique, l'une des plus anciennes au monde, qui se déroule chaque 31 décembre et permet de finir l'année en mouvement. Elle fête d'ailleurs ses 100 ans cette année. Elle a inspiré de nombreuses courses festives en France. Le concept est simple : courir pour le plaisir, sans pression, sur une ou plusieurs boucles, dans une ambiance festive, et si possible, déguisé aux couleurs de Noël !

|| Qu'est-ce qui rend la Corrida de Saint-Paul unique ?

DB : L'objectif avant tout est de découvrir le village autrement, à travers une course accessible de 8,8 km. Mais l'essence même de la Corrida de Saint-Paul, c'est la montée du cimetière que l'on grimpe deux fois ! Et puis, l'ambiance est incroyable : des coureurs déguisés en Père Noël qui transpirent, des groupes comme Abertura Batucadas ou Virage Berkou qui mettent le feu, et des spectateurs qui encouragent à fond. Courir dans Saint-Paul, c'est magique. L'an dernier, nous étions complets avec 300

À vos marques... pour des récompenses pour tous !



Pour les enfants

Médaille en bois, un paquet de bonbons, une boisson et... une crêpe pour tous !

Pour les adultes

Bon d'achat de 12 €, repas, bière et apéritif offerts par la municipalité.

Podium Scratch H/F

Un tableau du village + un repas pour deux au Saint-Paul, à La Colombe d'Or, et au restaurant Le Tilleul.

Par catégories

Trophées et lots pour les premiers (de Cadet à M10).

coureurs. Cette année, on passe à 350, mais on veut garder l'esprit : une course à taille humaine, conviviale, et qui permet de découvrir le village d'une autre façon.

|| Quelles sont les nouveautés pour cette 8^e édition ?

DB : On a quatre épreuves cette année : la Kid's (1 km), l'Ado (1,8 km), la Corrida (8,8 km avec 243 m de dénivelé), et la petite nouvelle : la Baby's ! 200 mètres pour les tout-petits, avec un départ Place de Gaulle jusqu'au restaurant le Tilleul, puis retour par la Rue Grande. Les

courses enfants ne sont pas chronométrées car l'esprit de la Corrida, c'est, avant tout, de courir pour le plaisir ! Pour les adultes, le parcours alterne entre routes et sentiers. Et côté récompenses, on reste éco-responsables : des médailles en bois, pas de coupes, des tableaux du village, et des lots qui font vivre le commerce local : des repas pour deux dans les restaurants emblématiques du village, Le Saint-Paul, La Colombe d'Or, Le Tilleul. Bref, que du plaisir !



Aux commandes de la Bellet festive !

Après la Corrida de Saint-Paul, David Barrois relève un nouveau défi : organiser la « Bellet Festive », une course légendaire qui se déroule dans les collines niçoises de Bellet. Rendez-vous le 1^{er} mai 2026 pour une course qui s'annonce explosive : 1 400 coureurs l'an dernier, objectif 3 000 cette année ! Un sacré challenge à relever pour tous les passionnés de running avec deux distances (8km et 17km) en courant ou en marchant et des ravitaillements gourmands avec charcuterie, fromage et vin de Bellet bien sûr !



→ Infos pratiques

Samedi 27 décembre

- Départ Place de Gaulle
- Remise des dossards dès 8h à l'auditorium
- Inscriptions dès le 1^{er} novembre sur www.sport-up.fr
- Tarifs : Corrida 15 € (inclus dossard, bière et sandwich), enfants 3 €, gratuit pour les - de 7 ans.

4 épreuves

- Baby (0,2 km) – 9h30 : - de 7 ans
- Kid's (1 km) – 9h45 : 7-11 ans
- Ado (1,8 km) – 10h : 11-15 ans
- Corrida (8,8 km) – 10h15 : 16 ans et +

Deux boucles, 243 m de dénivelé positif, avec la montée du cimetière avant l'arrivée sur la Place de La Courtine !



Le village inspire le podcast

« Encore une histoire » !

Pour son épisode intitulé « Le vœu oublié dans la fontaine » sorti cet automne, le podcast à succès « Encore une histoire » plonge ses auditeurs au cœur du village de Saint-Paul-de-Vence. Une création originale produite par Benjamin Muller, célèbre papa chroniqueur, et interprétée par Céline Kallmann.

// Comment est née votre collaboration avec Céline Kallmann ?

Benjamin Muller : Nous sommes parents de trois enfants et avons toujours aimé leur raconter des histoires. Il y a six ans, nous avons créé « Encore une histoire », un podcast destiné aux enfants. Nous avons vu ce projet comme une alternative aux écrans, mais aussi un moyen pour les enfants de faire travailler leur imagination. À notre grande surprise, le succès a été immédiat. Après avoir publié chaque semaine une nouvelle histoire, nous avons très vite décidé d'écrire nos propres histoires.



// Pourquoi des podcasts pour enfants ?

BM : On a toujours adoré raconter des histoires, et personnellement j'ai été très marqué par les histoires que, petit, mes parents me lisaien. Ou par les livres que j'ai pu lire enfant : « Le Petit Nicolas », « Le Club des 5 », « Fais-moi peur » ...

// Si vous deviez décrire en trois mots l'esprit de vos podcasts, quels seraient-ils ?

BM : Aventure, humour et imagination !

// Quelles sont vos sources d'inspiration pour inventer vos histoires ?

BM : Nos enfants, évidemment, les questions qu'ils se posent, leurs réflexions, la vie de tous les jours, l'actualité aussi parfois. Nous puisons aussi dans nos souvenirs d'enfance et nos voyages. Saint-Paul-de-Vence par exemple, où nous aimons aller chaque année, nous inspire énormément.

// Saint-Paul-de-Vence est justement le théâtre du podcast « Le vœu oublié dans la fontaine » paru cet automne. Pourquoi le village et sa mythique fontaine ?

BM : Parce que Céline a eu la chance d'arpenter les rues du village chaque été durant son enfance, avec ses grands-parents puis ses

parents. Nous avons perpétué la tradition avec nos enfants. Ce village est magique. Chaque ruelle, chaque boutique, chaque centimètre carré est merveilleux.

// Quel est le thème du podcast « Le vœu oublié dans la fontaine » ?

BM : C'est l'histoire d'un enfant qui fait un vœu en jetant une pièce dans la fontaine du village. La question est de savoir s'il faut avoir gardé une âme d'enfant pour croire si, oui ou non, il se réalisera.

// Envisagez-vous d'autres histoires inspirées de lieux emblématiques comme Saint-Paul-de-Vence ?

BM : Nous adorons nous inspirer de lieux que nous visitons. La Franche-Comté est aussi une grande source d'inspiration. Nous aimerais imaginer une autre histoire à Saint-Paul. Pourquoi pas l'été prochain ?



« Encore une histoire » : dispo sur [@Apple Podcast](#), [@Castbox](#), [@Overcast](#), [@RSS](#).

Musique et voix par Alexandre Ferreira et Céline Kallmann.

Denise Mache, la mémoire vivante du village

À la tête d'une incroyable collection d'objets anciens, Denise Mache nous ouvre les portes de son univers hors du commun : une maison transformée en véritable musée vivant des traditions provençales. Visite guidée.

Dans la maison de Denise, chaque recoin raconte une histoire. Vieux poêle à châtaignes, bouilloire et vaisselle d'un autre temps, tamis pour passer les grains, brique chauffe-lit (l'ancêtre de la bouillotte), panier à escargots, rouet à filer la laine, grilloir à café, fer à chevaux, costume traditionnel provençal... et même des boulets de canon datant du XVII^e siècle ! Certains objets sont centenaires, d'autres rares, mais tous sont précieux. « J'ai toujours aimé les caves et les greniers », confie-t-elle. Certains lui ont donné du fil à retordre : « Cet instrument à repasser les rubans... j'ai dû faire des recherches pour comprendre son usage ! ». À côté des objets, des fossiles complètent la collection, comme un clin d'œil à la profondeur du temps.



Un patrimoine à préserver

Depuis 1973, Denise vit dans cette maison située en contrebas du cimetière, sur l'ancien chemin muletier autrefois emprunté par bergers et pèlerins. Fille d'agriculteurs, elle a grandi entre champs et bétail avant de se consacrer à la culture des fleurs... Une vie entière bercée par la Provence authentique, à laquelle elle reste profondément attachée.

Sa plus grande crainte ? « Que tout cela disparaîsse. Ce sont nos racines ». Denise rêve qu'un jour, ses trésors rejoignent un musée d'histoire locale ou rurale. En attendant, elle ouvre sa porte aux visiteurs curieux, afin de faire revivre la mémoire du village. En ce moment, elle s'attelle à retracer l'histoire des familles du Malvan, pour que Saint-Paul-de-Vence continue de vibrer au rythme de son passé.



→ À ne pas manquer

Poussez la porte de la maison de Denise ! Celle-ci n'abrite pas seulement une collection, mais offre un véritable voyage dans le temps, aux côtés d'une passionnée qui fait battre le cœur du patrimoine.

Tél : 04 93 32 92 82

Fermeture du réseau cuivre

migrez au plus tôt vers la fibre optique !

Après plus d'un demi-siècle de bons et loyaux services, le réseau ADSL et téléphonique historique, basé sur le réseau cuivre, s'apprête à disparaître. À Saint-Paul-de-Vence, sa fermeture définitive intervient le 27 janvier 2026. Une transition incontournable pour garantir une connectivité à la hauteur des usages numériques actuels.



→ Quels sont les atouts de la fibre ?

- Débits ultra-rapides : jusqu'à 50 fois plus rapides que l'ADSL
- Connexion stable : sans coupure, même en forte utilisation
- Multi-usage : plusieurs appareils connectés simultanément
- Durable et évolutive : prête pour les besoins futurs
- Éco-performante : 4 fois moins énergivore que le cuivre (source : Arcep, 2022)

Pourquoi ce changement ?

Historiquement réservé à la téléphonie, le réseau cuivre a permis l'essor de l'Internet haut débit grâce à l'ADSL. Mais, face à la montée en puissance du streaming et des objets connectés, il a atteint ses limites. Orange, propriétaire du réseau, a annoncé sa fermeture progressive dès 2019. La solution ? La fibre optique, déployée dans le cadre du plan national « France Très Haut Débit », déjà disponible sur la commune.

Quels services basculent ?

Téléphonie fixe, Internet, TV, VOD, streaming..., tous passeront désormais par la fibre ou des solutions alternatives. Un raccordement est indispensable pour éviter toute interruption après janvier 2026. Les opérateurs proposent des offres adaptées, y compris pour ceux qui souhaitent conserver uniquement la téléphonie fixe.

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre, il est temps de préparer votre raccordement à la fibre optique afin de garantir une continuité de vos services et surfer, appeler et streamer sans interruption.

→ Une aide pour faciliter le raccordement

Bonne nouvelle : Saint-Paul-de-Vence est éligible à une aide gouvernementale pour cofinancer les travaux de raccordement à la fibre sur le domaine privé, lorsqu'ils sont nécessaires. Cette aide s'adresse aux particuliers et très petites entreprises ayant souscrit un abonnement fibre mais dont le raccordement a échoué pour des raisons techniques. Pour en bénéficier, il suffit de présenter une attestation d'échec délivrée par l'opérateur et de déposer une demande sur le portail de l'Agence de services et de paiement. À noter : la majorité des raccordements ne nécessitent pas de travaux.



Plus d'infos sur www.treshautdebit.gouv.fr

Vous pouvez également faire appel aux conseillers numériques pour vous accompagner dans vos démarches d'apprentissage du numérique : www.conseiller-numérique.gouv.fr/carte

Élections municipales :

Rendez-vous les 15 et 22 mars 2026 !

Dans quelques semaines, les électeurs de Saint-Paul-de-Vence seront appelés aux urnes pour élire leur conseil municipal. Les informations pratiques pour s'inscrire et voter.

// Quand et où voter ?

Les scrutins auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Les 3 bureaux de vote restent inchangés : rendez-vous à l'Auditorium. Dans tous les cas, **une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter !**



// Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter, vous devez être inscrit :
 • En ligne jusqu'au **4 février 2026** sur www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396
 • En mairie jusqu'au **6 février 2026**

Les justificatifs à fournir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité,

gaz, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension).

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

→ Les cas particuliers

- **Jeunes de moins de 26 ans vivant chez leurs parents** : fournir justificatif du domicile parental + copie de la pièce d'identité des parents + copie de la pièce d'identité du jeune + livret de famille.
- **Personnes hébergées** : justificatif de domicile de l'hébergeur + pièce d'identité + justificatif émanant d'une administration française.
- **Sans domicile stable** (forains, gens du voyage, SDF) : attestation de domiciliation par un organisme agréé ou CCAS.
- **Contribuables** : preuve d'imposition locale depuis moins de 2 ans (taxe d'habitation, foncière, CFE).
- **Gérants ou associés** : documents attestant de la qualité et de l'inscription de la société au rôle communal depuis 2 ans.

Recensement de la population : coup d'envoi le 15 janvier 2026 !

Du 15 janvier au 14 février 2026, Saint-Paul-de-Vence réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et prévoir ainsi les projets de demain.

LE RECENSEMENT, ÇA SERT À QUOI ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transport utilisés...), et sur les logements.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- **Définir le nombre d'élus au conseil municipal**, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...

- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Se faire recenser est obligatoire. Les informations recueillies sont strictement confidentielles.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Courant janvier, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, à compter du 15 janvier, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Pourquoi se faire recenser en ligne ? Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement ! Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

→ À retenir

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2026 ? Vous avez une question concernant le recensement à Saint-Paul-de-Vence, contacter :

04 93 32 41 00

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Pour connaître votre **type d'habitation**, (année de construction, surface, etc.), c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Pour connaître votre **situation professionnelle** et permettre de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail. (lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.)



... mon foyer ?

Pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Pour connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins. (modes de transports, scolarisation de vos enfants, etc.)

... mes données personnelles ?

Pour vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2027.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État et à votre commune de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés (CNIL)**.



Qui sont vos agents recenseurs et comment les reconnaître ?



CHEMIN Noël



COLIN Eric



COLIN Maeva



DI STEFANO Cindy



KERFYSER Arnaud



MARIN Julien



SCARANO Manuela



VAN LOOY Julien



VIDELA SALINAS Juan Pablo

Neuf agents procèderont au recensement de la population et des logements à Saint-Paul-de-Vence et seront habilités à arpenter la commune. Les agents recenseurs sont facilement identifiables : ils sont en uniforme, munis d'une carte officielle avec leur photo d'agents recenseurs, et distribuent des documents avec un en-tête de la mairie ou de l'INSEE. De faux agents recenseurs circulent, soyez vigilants. Un vrai agent recenseur ne demande jamais d'argent, le recensement est gratuit ! Il ne rentre jamais chez vous et pose des questions simples.

Fermeture du bureau de poste : place à une agence postale communale !

À partir du samedi 27 décembre 2025, le bureau de poste à l'entrée du village fermera ses portes. Afin d'assurer une continuité du service rendu aux usagers, la commune a décidé d'ouvrir une agence postale communale.



À travers ce nouvel aménagement, la commune souhaite renforcer la proximité des services publics. Des travaux de modernisation auront lieu au 1^{er} trimestre 2026 pour améliorer le bâtiment et ses fonctionnalités. La future agence postale communale proposera les services postaux habituels et intégrera un relais citoyen dédié à l'accompagnement des

démarches administratives pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité, garantissant ainsi une accessibilité adaptée à tout type de handicap. Un Distributeur Automatique de Billets sera également mis en place au sein des futurs locaux. La commune poursuit ainsi son engagement pour un service public de proximité, accessible et inclusif.

Comment réaliser ses démarches postales pendant les travaux ?

Les habitants pourront se rendre à La Poste de Vence ou La-Colle-sur-Loup. Les personnes isolées, âgées et dont la mobilité est restreinte, pourront utiliser le service « Allô facteur » (vente de timbres, dépannage financier...), accessible au 3631 (gratuit) ou 3639 (0,15 €/mn + prix appel), qui permet de réaliser à domicile de nombreuses opérations postales par l'intermédiaire du facteur (vente de carnets de timbres, dépannage financier...). Il est également possible d'envoyer un colis depuis votre boîte aux lettres.

Plus d'informations : www.laposte.fr.

Stationnement : renouvellement des droits, la campagne a démarré !

Pour simplifier les démarches et éviter l'attente, la commune met en place une campagne d'e-mails personnalisés qui vont être envoyés progressivement aux habitants. La campagne s'étalera sur 3 mois. À noter : merci de patienter jusqu'à la réception de votre mail avant de vous déplacer.

Comment s'inscrire ?

- Par mail : stationnement@saint-pauldevence.fr

- En présentiel : Police municipale (Espace Saint Claire), accueil mairie, état civil

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Carte grise du véhicule à l'adresse de Saint-Paul-de-Vence ;
- Formulaire de stationnement dûment rempli (disponible en mairie, sur le site ou par mail)

Prise de rendez-vous par téléphone au 04 93 32 41 47.

Une solution de prise de RDV en ligne sera bientôt disponible sur le site : saintpauldevence.org/



Bien vivre ensemble

QUAND PEUT-ON FAIRE DU BRUIT ?

Qu'il s'agisse de travaux, de bricolage ou de jardinage, le bruit ne doit en aucun cas nuire à votre voisinage. Selon la loi, vous devez

respecter la tranquillité de vos voisins tout en limitant les nuisances sonores aux horaires prévus à cet effet. Quelles sont les heures légales pour faire du bruit ?

Pour les particuliers :

Lundi à vendredi : 8h30-12h /

14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Pour les professionnels :

Lundi à samedi : 7h-20h

Interdiction de faire du bruit les dimanches et jours fériés.



APRÈS CHAQUE RAMASSAGE, JE RENTRE MA POUBELLE !

Le règlement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est clair : par respect pour tous et pour la propreté de la commune, les bacs roulants doivent être sortis uniquement les jours de collecte, à savoir le lundi et le jeudi à partir de 18h, et rentrés après le passage de la benne. Laisser son conteneur sur la voie publique encombre l'espace et peut entraîner une verbalisation, voire un enlèvement à vos frais.

RAMASSER, C'EST RESPECTER !

Depuis mars 2025, la CASA a lancé ENVINET, une application mobile qui simplifie la gestion de vos déchets. Grâce à la géolocalisation, vous trouvez en un clic :

- Les jours de collecte,
- Les points de collecte des ordures

ménagères, du verre, du plastique et des déchets verts,

- Les bornes textiles et compost,
- La déchèterie la plus proche,
- Le lien pour prendre rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants.

Téléchargez ENVINET dès maintenant et adoptez les bons gestes au quotidien !



→ Ramasser, c'est respecter !

Les trottoirs de la commune sont trop souvent souillés par des déjections canines non ramassées. Un geste négligé qui peut coûter cher : jusqu'à 750 € d'amende pour les propriétaires négligents. Pourquoi c'est interdit ? Risques sanitaires, surtout pour les enfants, pollution des sols et des eaux, danger pour les piétons... Bonne nouvelle : des sacs sont mis à disposition dans plusieurs points de la ville. Les trottoirs ne sont pas des toilettes pour chiens. Respectons notre cadre de vie !

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Offrez-lui une seconde vie ! La commune met en place une collecte de sapins de Noël afin de les transformer en broyat. Du lundi 29 décembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026, déposez votre sapin :

- Remparts Ouest (Bastion Saint-Rémy)
- Parking des Oliviers
- Parking du Cimetière

Les sapins peuvent être blancs, floqués... mais ils ne doivent contenir aucune guirlande ou boule de Noël.

Renseignements auprès des services techniques : 04 93 32 41 03





La Micro-Folie

souffle sa première bougie !

Depuis son inauguration le 3 octobre 2024, la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence a déjà séduit près de 1 500 visiteurs : adultes, enfants, scolaires ou seniors, curieux et passionnés. Entre mode libre, ateliers créatifs et événements thématiques, zoom sur ce lieu culturel atypique, qui offre une nouvelle manière totalement immersive de découvrir l'art et le patrimoine... sans quitter le village !

→ Un an de Micro-Folie en chiffres !

- 1500 visiteurs à Saint-Paul-de-Vence en un an.
- 1399 participants aux ateliers.
- 5000 œuvres disponibles à travers 19 collections.

Une Micro-Folie, « kesako » ?

À l'origine, une « folie » désignait une construction ludique entourée d'un jardin. Au XVIII^e siècle, elle devient un bâtiment culturel, dans un lieu verdoyant ouvert au public. En 1984, l'architecte Bernard Tschumi repense le Parc de la Villette à Paris et crée 26 folies disséminées à travers le parc : des espaces en forme de cube, reconnaissables à leur couleur rouge vif, pour exposer, se restaurer, se rencontrer. En 2017, le concept s'exporte : la première Micro-Folie ouvre à Sevran. L'objectif est clair : démocratiser la culture en l'amenant au plus près des habitants.



La culture autrement, chez vous !

C'est le concept même de la Micro-Folie, imaginé pour amener la culture au plus près des habitants. Gratuit, ludique et interactif, le dispositif Micro-Folie propose un voyage culturel à la carte, adapté à tous les publics, et ce, sans quitter Saint-Paul-de-Vence ! Aujourd'hui, 623 Micro-Folies existent dans le monde, dans des médiathèques, musées, centres sociaux, voire même des prisons.

Chaque Micro-Folie propose :

- Un musée numérique : un écran géant et des tablettes tactiles pour explorer plus de 5 000 œuvres issues de 400 institutions prestigieuses (Louvre, Orsay, Opéra de Paris, patrimoine régional...);
- Des expériences immersives via des casques de réalité virtuelle pour plonger dans des films et spectacles ;
- Des modules complémentaires : ateliers créatifs, jeux interactifs, FabLab...

Accessible au grand public, la Micro-Folie accueille aussi des groupes scolaires et seniors sur des créneaux dédiés, et propose des événements spéciaux : des avant-premières exclusives, comme la diffusion du documentaire sur la grotte Chauvet pour les classes de CM1 et CM2, des spectacles inédits, ou encore des rencontres intergénérationnelles autour de la projection d'anciennes photos de Saint-Paul-de-Vence.



Qu'en pensent les Saint-Paulois ? Ils ont testé... et ils en parlent !

Les adultes : « C'est formidable d'avoir un outil d'une telle qualité dans le village ! ».

Les enfants sont conquis : « On peut toucher les œuvres et jouer avec ! ». Entre puzzles, memory et coloriages, ils découvrent les chefs-d'œuvre en s'amusant.

Les seniors sont surpris mais ravis : « On voyage sans bouger de chez nous ! ».

Tous s'accordent : « La Micro-Folie, c'est surprenant, instructif et accessible pour tout le monde. »

Beaucoup soulignent néanmoins le fait que ce dispositif reste trop discret. « Dommage car il gagne à être connu ! ». Parce que c'est simple, gratuit et interactif et que l'on peut explorer des chefs-d'œuvre mondiaux, participer à des ateliers sensoriels, découvrir des spectacles inédits... et tout cela sans quitter Saint-Paul !

Comment ça marche ?

Si le concept peut sembler abstrait, l'utilisation du dispositif est pourtant très simple. La Micro-Folie propose deux expériences complémentaires :

• Le Musée numérique en mode libre

Chaque mercredi après-midi (15h30-18h), une sélection d'œuvres est proposée sur une thématique dédiée, que l'on peut visionner sur grand écran et sur tablette, à son rythme ou guidé par Julie, la médiatrice.

• Ateliers créatifs

Tout au long de l'année, chaque mois, venez participer à nos ateliers créatifs ! Souvent organisés un mercredi ou un samedi, ces ateliers gratuits prolongent la découverte en transformant l'inspiration en création : écriture poétique, éveil olfactif, fabrication de marque-pages végétaux... Autant d'expériences sensorielles qui rendent la culture vivante et participative.

Dispositif gratuit. Ateliers créatifs sur inscription.

Mode libre en accès libre.

micro-folie@saint-pauldevence.fr - 04 93 32 41 70.

« J'ai testé la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence »

Comment se déroule une séance Micro-Folie en mode libre ? Guide d'utilisation.



• Sans prendre de rendez-vous ni inscription préalable, installez-vous librement sur un pouf face à l'écran géant, tablette en main. Les œuvres défilent selon la thématique du jour.

• Un coup de cœur ? Cliquez sur le cœur pour télécharger et explorer l'œuvre en détail grâce à la tablette : zoom, infos, vidéos, jeux (puzzle, memory, coloriage).

• Casque audio : Écoutez des œuvres sonores en toute tranquillité.

• Fin de visite : appuyez sur « Maison » pour revoir vos favoris avant de libérer la tablette.

Astuce : on peut arriver à tout moment pendant le créneau libre (mercredi 15h-18h30). Julie, la médiatrice, est là pour guider les novices.

• Et après ? Des ateliers créatifs gratuits (olfactif, artistique, immersif...) prolongent la découverte en associant œuvres et expériences inédites.

Lionel Chaffary :

itinéraire d'un passionné

Au cœur du Malvan, Lionel Chaffary, maître chocolatier, vient d'ouvrir son laboratoire. Une adresse à découvrir sans tarder qui va faire fondre les gourmands !

Depuis peu, Saint-Paul-de-Vence accueille un nouvel artisan : Lionel Chaffary, maître chocolatier. Cet enfant du pays a grandi dans les effluves des casseroles de sa grand-mère restauratrice. Très tôt, il choisit la voie des douceurs : apprentissage en pâtisserie-confiserie-glacerie à Cagnes-sur-Mer, brevet de maîtrise en pâtisserie-chocolaterie, puis le titre de maître artisan. Son savoir-faire s'affine dans des maisons prestigieuses : Le Saint-Paul, Potel & Chabot à Paris, le Palais de la Méditerranée à Nice, Alain Llorca ou encore Fauchon. En octobre 2025, Lionel installe son laboratoire à Saint-Paul-de-Vence.

L'art du chocolat : de la fève au bonbon

Fabriquer du chocolat est un art qui commence bien avant l'atelier. Lionel sélectionne ainsi des par-



naires de qualité, des « talents » comme il aime les appeler, locaux autant que possible : la Chocolaterie de l'Opéra à Châteaurenard pour le chocolat, Hervé Lauzier dans la Drôme pour les amandes, ou encore Mathieu Martinet dans le Lot pour les noisettes. Sa spécialité ? Le praliné, qu'il décline avec

audace : cacahuète, maïs torréfié... Sa recette miracle ? « Beaucoup d'amour et de bonnes noisettes ! », s'amuse-t-il. Ses coffrets et bonsbons généreux, proposés à prix accessible, reflètent son ambition : travailler la matière brute pour en révéler toute la richesse.

Infos : www.lionel-chaffary.fr

→ Et aussi...

Pendant cette période de fêtes, la chocolaterie Mamoune Caramel & Chocolat vous accueille avec ses créations gourmandes à l'espace Sainte-Claire.

Prix de Courts : Saint-Paul-de-Vence fait son cinéma !

Le cinéma amateur a fait salle comble le 4 octobre dernier pour la 2^e édition du festival « Prix de Courts », organisé à l'auditorium par l'ACASP, Association des Cinéastes Amateurs de Saint-Paul. Dix pépites du cinéma amateur ont captivé un public enthousiaste avant un quiz cinéphile animé par le Théâtre du Cros. Après vote,



« Dilemme » de Claude Jouy a décroché le premier prix, suivi de « Neyla » de Delinda Remy. Porté par la municipalité et la Fédération Française du Cinéma et de la Vidéo, l'événement a confirmé son succès et promet de s'inscrire durablement dans le paysage culturel local.

L'aventure continue en moto pour Pauline Daniele !



Souvenez-vous ! Pauline Daniele, jeune pilote saint-pauloise, passionnée de course depuis l'âge de 6 ans, a récemment décroché la 2^e place du championnat de la ligue Provence à Manosque, à seulement 12 ans.

Palmarès récent :

2024 : 3^e au championnat Provence-Méditerranée en 110 cc
2025 : 3^e au même championnat en 160 cc

En 2026, Pauline rejoindra le MT Racing Team, dont elle deviendra l'un des fers de lance avec sa nouvelle machine en Moto 5 – 250 cc. Une ascension fulgurante à suivre de près !

Raid Cœur d'Argan : bien plus qu'une aventure !

Le mois dernier, Aurélie Médard et Marina Godi de l'association Lyonnnes de Tataooïne ont participé au projet « Raid Cœur d'Argan », un rallye caritatif organisé dans le désert du Maroc pour soutenir la lutte contre le cancer des femmes. Ensemble, elles ont relevé les défis du désert, partagé rires et moments

simples sous les étoiles, ce qui leur a permis de relativiser les soucis du quotidien et de redécouvrir l'essentiel. Un projet solidaire et humanitaire que la commune a tenu à saluer et soutenir par un don de 1 000 € reversé à l'association de ces 2 Saint-Pauloises touchées elles-mêmes par la maladie.



Une Saint-Pauloise sur le podium de Miss 15/17 PACA !



Lou Dumortier, jeune Saint-Pauloise de 16 ans et élève de terminale au lycée Renoir de Cagnes-sur-Mer, a été élue 2^e dauphine parmi les 25 finalistes et sélectionnée parmi 830 candidates lors de l'élection Miss 15/17 Provence-Alpes-Côte d'Azur le 9 novembre dernier à l'Isle-sur-la-Sorgue. Une belle récompense pour cette pétillante jeune femme dont l'avenir s'annonce brillant !

Esprits de Peyre-Long et Esparlings, l'association de voisins qui réchauffe les cœurs et les papilles chaque année !



Imaginée et créée par Vincent Padellini, il y a quinze ans, cette association rassemble les voisins autour d'un repas où chacun apporte ses spécialités afin de faire perdurer cet esprit si précieux d'entraide et de partage entre habitants de quartier. Cette année, Vincent Padellini signe sa dernière édition de ce rendez-vous amical en passant le relais de la présidence à Pascal Granweiler, qui aura à cœur de continuer à faire vivre cette belle tradition.

Conseil Municipal des Jeunes : une année d'engagement citoyen !

Lancé l'an dernier à Saint-Paul de Vence, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a permis à des élèves de CM2, collégiens et lycéens saint-paulois de s'impliquer activement dans la vie de la commune. Leur mission ? Porter la voix de la jeunesse, proposer des projets et découvrir les rouages de la démocratie locale.

Une année riche en actions

Réunis chaque mois à l'Espace Jeunes, les 10 jeunes élus (5 élèves de CM2 et 5 collégiens et lycéens) ont travaillé autour de plusieurs thématiques : l'aménagement du territoire et l'amélioration du cadre de vie, l'organisation d'événements citoyens et la participation à des actions solidaires.

Un an après leur élection, le bilan est plus que positif : le conseil des jeunes a su respecter le budget qui lui avait été alloué, a fait preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe, tout en développant des idées pour l'avenir.

Parmi leurs principales réalisations, on peut citer le déploiement des rencontres intergénérationnelles, l'amélioration des cheminements doux ainsi que le projet de parcours de santé, l'organisation de la fête de la Jeunesse, la valorisation des élèves ayant obtenu le Brevet mention très bien, sans oublier la participation aux commémorations patriotiques et à des actions solidaires.

Comment devenir conseiller jeune ?

Pour intégrer le CMJ, il faut :

- Être Saint-Paulois
- Participer aux réunions mensuelles pendant un an
- Assister à au moins deux conseils municipaux
- Être présent aux commémorations patriotiques
- Connaître l'hymne national

→ À quoi sert le CMJ ?

À donner la parole aux jeunes saint-paulois, à sensibiliser dès le plus jeune âge à la citoyenneté et à la démocratie locale, à impliquer les jeunes dans des projets concrets pour la commune.

Et maintenant ?

Le mandat touche à sa fin. Les nouveaux élus seront bientôt désignés pour une durée d'un an reconductible : le résultat des votes sera dévoilé lors de la cérémonie des voeux du Maire, le 10 janvier prochain. Avant cela, le CMJ présentera son bilan officiel devant le Conseil Municipal le 17 décembre, en présence des élus de la commune.

Certains jeunes conseillers ont choisi de renouveler leur candidature pour poursuivre les projets engagés, tandis que d'autres ont décidé de laisser leur place à de nouveaux volontaires. Une fois le nouveau CMJ installé, les élus se lanceront dans de nouveaux grands projets pour l'année 2026 en vue de continuer à dynamiser la vie locale.

À savoir ! Le service des affaires scolaires change de nom : il devient le service Enfance et Jeunesse, avec une nouvelle adresse mail : enfance.jeunesse@saint-pauldevence.fr



Carnet d'école : nature, zéro déchet et nouveautés au programme !



La cour élémentaire se végétalise !

À l'école de la Fontette, la nature s'invite dans la cour grâce à un projet de végétalisation né d'une demande du Conseil des enfants. Les élèves souhaitaient en effet plus d'arbres : des jardinières de plantes grasses et méditerranéennes, économies en eau, ont été installées, ainsi que des haies de photinias arrosées au goutte-à-goutte et, pour chaque classe, une jardinière d'aromatiques à entretenir. Pendant ce temps, chez les maternelles, un Carré potager d'herbes aromatiques a vu le jour. Dès que les beaux jours seront de retour, les petits auront pour mission de préparer la terre avant de planter des herbes aromatiques qui serviront... à la cantine !

→ Les bacs à compost reprennent du service !

Bonne nouvelle : les bacs à compost de l'école sont de nouveau opérationnels grâce à Univalom, prêts à accueillir les déchets alimentaires de la cantine. Le compost servira à enrichir les plantations et potagers de l'école.

des gestes concrets à l'école !

Dans le cadre du label Ecocert En Cuisine niveau 3 « Mention Excellence », décroché cette année par le groupe scolaire La Fontette, le service Enfance et Jeunesse multiplie les actions zéro déchet. Depuis la rentrée, a été progressivement mis en place le « goûter zéro déchet ». Exit les emballages plastiques et briquettes à usage unique, place aux fruits secs ou entiers, aux boîtes réutilisables et aux gâteaux maison. Les familles ont largement adhéré, troquant les gourdes jetables contre des contenants durables. Depuis peu, des bavoirs lavables en maternelle, colorés et en microfibre, ont remplacé les serviettes en papier, peu écologiques et peu adaptées aux tout-petits. Les élémentaires suivront bientôt avec des serviettes lavables.



Une cuisine pour l'Espace Jeunes !

L'Espace Jeunes s'équipe d'une cuisine complète pour enrichir les activités des 11-16 ans. Plaque, four, frigo, évier... tout est prêt pour passer derrière les fourneaux ! Plus qu'un plaisir de cuisiner, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique axé sur la convivialité et la découverte : organiser des ateliers gourmands et des soirées à thème (crêpes...), faire découvrir des plats du monde et permettre aux jeunes de cuisiner ensemble tout en échangeant.

Ouvert du lundi au vendredi (16h30-18h30), le mercredi (13h30-18h30) et ponctuellement le samedi. Fermé : vacances de Noël et juillet-août.

356

c'est le nombre d'enfants scolarisés à l'école de la Fontette pour l'année 2025/26, répartis comme suit : 9 classes en élémentaire et 5 classes en maternelle.

Un automne au Mas des P'tits Loups

Cet automne, la crèche s'est parée de douceur et de créativité : journées pyjama, ateliers gourmands, découvertes sensorielles... Retour sur les actions phares de cette saison.



Cap sur le confort avec la nouvelle pergola !

Fini le simple store extérieur... Le service des petits/moyens et celui des moyens/grands disposent désormais d'une pergola design, fraîchement repeinte et réaménagée. Ses lames « bioclimatiques » inclinables offrent une protection optimale contre le soleil et les intempéries, tout en laissant entrer la lumière naturelle. Résultat : un espace extérieur agréable en toute saison, pour jouer, respirer et profiter du plein air !

Le Mas des P'tits Loups passe au solaire !

Le toit de la crèche Le Mas des P'tits Loups vient d'être équipé de panneaux photovoltaïques pour une meilleure autonomie énergétique. La crèche devient ainsi, avec l'entrepôt des Services Techniques, le tout premier bâtiment public de la commune équipé de panneaux solaires ! Très prochainement, un écran sera installé à la crèche afin de suivre en temps réel les économies d'énergie réalisées.



Adopter les bons gestes dès le plus jeune âge !



Au Mas des P'tits Loups, les tout-petits ont participé à un atelier ludique sur la prévention et la sécurité routière. Objectif : découvrir les bons gestes pour être bien attachés en voiture, comme les grands, en montrant aux tout-petits comment glisser leurs bras sous les sangles. D'autres consignes ont pu être données : installer l'enfant dans un siège auto adapté à sa taille, retirer le manteau avant de l'attacher, glisser les bras correctement sous les sangles. Des gestes simples, mais essentiels... qui peuvent sauver des vies.

Pyjama Party à la crèche : une journée tout en douceur !

Le 19 novembre, la crèche a troqué le quotidien pour une journée... en pyjama ! Pour l'occasion, petits et grands ont sorti leurs plus beaux pyjamas. Des coins cocooning ont été installés dans les différents services, des jeux de lumières multicolores ont décoré les murs et les plafonds, et de jolis tipis

ont été construits. Les gourmands n'ont pas été oubliés. Ils ont pu presser des oranges pour un jus vitaminé, déguster un délicieux brunch gourmand préparé par le chef Christophe pour le repas, et, en guise de goûter, les tout-petits ont eu droit à un petit-déjeuner surprise !

Un nouveau terrain d'aventures pour les bébés !



Exit l'ancienne salle de bain... et place à la découverte et au mouvement ! Le service des bébés s'offre une toute nouvelle salle de motricité colorée, où les petits « gambadeurs » peuvent grimper, rouler, sauter et explorer en toute sécurité. Pour donner vie à ce projet, les services techniques de la commune ont assuré la transformation de la pièce (démontage, peinture, réaménagement des espaces). Côté équipement, un soin particulier a été apporté pour choisir du matériel adapté : tapis moelleux, modules ludiques, nouveau meuble de change... tout en réutilisant certains meubles existants.

À vos tabliers... et vos talents d'artiste !

Découvrez une recette amusante et des activités faciles à faire en famille, pour éveiller la curiosité ... et les papilles !

RECETTE RIGOLOTE À TESTER EN FAMILLE :

Le Hérisson (tout doux... à croquer !)

Pour 4 gourmands

Ingédients :

- 2 poires bien mûres (ou une boîte de poires au sirop)
- Des raisins blancs
- Des raisins noirs
- 2 clous de girofle (pour les yeux)
- Des grands cure-dents

Préparation :

- 1) On prépare le corps du hérisson : coupe une poire en deux (demande à un adulte de t'aider !) et enlève le trognon. Pose la demi-poire sur une assiette, côté bombé vers le haut.
- 2) On lui fait des piquants rigolos : sur un grand cure-dent, enfile des grains de raisin blanc comme des petites perles. Puis pique-les sur le dos de la poire... et hop, les piquants apparaissent !

3) Un joli nez : choisis un grain de raisin noir et pose-le au bout de la poire.

4) Des yeux malicieux : pique deux clous de girofle pour faire les yeux.

Et voilà, ton hérisson est prêt à être admiré... puis croqué !

Astuce pour les petits chefs : tu peux ajouter quelques feuilles de salade autour pour faire comme un petit jardin.



→ Tuto créatif : Fabriquez des jeux maison avec des matériaux recyclés !

Au Mas des P'tits Loups, on adore donner une seconde vie aux objets du quotidien. Pourquoi ? Parce que c'est écolo, ludique et éducatif ! Voici une sélection d'activités simples, économiques et amusantes, testées et approuvées par les enfants de la crèche, qui permettent de travailler les couleurs, la motricité fine, la logique... et qui donnent l'occasion de parler de recyclage et d'environnement en famille !

MATÉRIEL :

- Boîtes d'œufs
- Boîtes à chaussures
- Bouchons en plastique
- Pailles, coton-tige
- Abaisse-langues ou bâtonnets de glace en bois
- Petites bouteilles en plastique

IDÉES À TESTER À LA MAISON :

1) Les boîtes à trous

• Prenez une boîte à chaussures ou une boîte d'œufs.

• Percez des trous adaptés à la taille des objets.

• Proposez à votre enfant d'y glisser des bouchons, des pailles ou des coton-tiges.

→ Objectif : motricité fine et concentration.

• Proposez à votre enfant de les trier par couleur dans des compartiments (boîte d'œufs par exemple).

→ Objectif : reconnaissance des couleurs et logique.

Merci à l'équipe du Mas des P'tits Loups pour ces idées créatives et écolo !



2) Les bouteilles sensorielles

• Remplissez une petite bouteille avec de l'eau, des paillettes, des pompons ou des perles.

• Fermez bien le bouchon (collez-le si besoin).

→ Objectif : éveil sensoriel et apaisement.

3) Jeux de tri de couleurs

• Utilisez des pompons ou des petits sujets colorés.

Un duo au service des seniors saint-paulois !

Elles sont les nouveaux visages du CCAS de Saint-Paul-de-Vence. Ghislaine Simon et Géraldine Hilal poursuivent l'engagement du CCAS auprès des seniors saint-paulois, fidèles aux valeurs de proximité et de solidarité, tout en apportant un souffle nouveau.



// Quel est votre parcours ?

Ghislaine Simon : Je suis originaire du Cannet. Issue d'une formation médico-sociale, j'ai toujours aimé travailler avec les seniors et j'ai une grande admiration pour nos aînés.

Géraldine Hilal : Saint-Pauloise, j'ai grandi au village. Après avoir exercé des métiers variés, j'ai travaillé dix ans au CCAS comme accompagnatrice éducatrice et sociale car j'ai toujours voulu œuvrer dans l'accompagnement et le social.

J'aime le rapport humain, l'échange et la transmission.

// Vous avez pris vos nouvelles fonctions récemment, Ghislaine en décembre 2024, Géraldine le 1^{er} novembre.

Quels sont vos rôles respectifs au sein du CCAS ?

GS : Je gère l'administratif, le financier et la régie.

GH : Je remplace Odile, partie à la retraite. Je gère notamment le planning des cinq auxiliaires à domicile.

// Quelles qualités sont indispensables pour travailler avec les seniors ?

GS : Savoir s'adapter ! Il y a toujours des imprévus. Et garder le sens du relationnel.

GH : Être à l'écoute, car chaque situation est unique.

// Quels sont les projets à venir pour le CCAS ?

GS : Essayer de proposer encore plus d'animations et d'ateliers, sans impacter les bénéficiaires, et favoriser les échanges intergénérationnels.

GH : Recréer du lien social. Certains seniors sont très seuls, les animations sont essentielles pour rompre l'isolement.

→ L'heure de la retraite a sonné pour Odile !

Après 22 années au service des Saint-Paulois, Odile Martin a tiré sa révérence. Nous lui souhaitons une belle retraite !



Quand les âges se rencontrent...

Dans une société où les générations se croisent sans toujours se rencontrer, recréer du lien entre jeunes et personnes âgées devient essentiel. C'est la raison pour laquelle le CCAS et le Club de l'Amitié Saint-Pauloise ont souhaité mettre en place, en collaboration avec les équipes pédagogiques et périscolaires de l'école La Fontette, **des ateliers intergénérationnels à la médiathèque**. L'objectif : créer des moments d'échanges et de partage entre jeunes et seniors saint-paulois. L'occasion d'échan-



ger des expériences et de créer du lien.

À l'aide de projections de photos anciennes, les seniors saint-paulois peuvent ainsi échanger leurs souvenirs d'antan avec les plus jeunes, particulièrement captivés par le récit des anciens, avides de questions. Parmi elles : « À quel âge avez-vous commencé l'école ? » ; « Quand les remparts ont-ils été construits ? » ; « Est-ce que le canon était utilisé autrefois ? » ; « Les filles et les garçons allaient-ils à la même école ? »... Un beau moment de partage et de transmission entre générations !

Organisés par le CCAS et le Club de l'Amitié, des ateliers intergénérationnels réunissant des enfants du centre de loisirs et des seniors saint-paulois ont lieu désormais un mercredi par mois à la médiathèque. L'occasion aussi de faire découvrir aux seniors le dispositif Micro-Folie, à travers la projection de photos ou de vidéos.

Des seniors en pleine forme !

À l'occasion de la Semaine Bleue, qui s'est tenue du 6 au 10 octobre, le CCAS de Saint-Paul-de-Vence avait concocté une programmation inédite 100% gratuite à destination des seniors saint-paulois. Ces derniers ont d'abord pu visionner à la médiathèque des photos d'époque issues du fonds Gomot et découvrir la Micro-Folie, avec un focus sur des artistes saint-paulois comme Emelienne Delacroix, Fred Witte et Jean-Michel Dunoyer. Le lendemain, cap sur la Riviera italienne avec une excursion en petit train à Menton, suivie d'un déjeuner à Dolceacqua. Enfin, les seniors ont partagé un apéritif festif organisé avec le concours du Club de l'Amitié Saint-Pauloise et le Comité Officiel des Fêtes à la salle de la Fontette, toute relookée grâce au nouveau mobilier offert par la municipalité !

Un siècle de vie !

C'est avec beaucoup d'émotion que la saint-pauloise **Olga Grandi** a soufflé ses cent bougies le 29 octobre dernier, en compagnie de sa famille, de sa belle-sœur Maryse Grandi (99 ans) et de Suzanne Chevalier (102 ans) ! À elles trois, 300 ans de vie et de souvenirs... Un bouquet offert par la commune lui a été remis par le CCAS pour l'occasion. Il fait bon vivre à Saint-Paul-de-Vence !



Saint-Paul-de-Vence rejoint le dispositif « Mon Voisin 06 a du Cœur »



Une convention vient d'être signée entre Saint-Paul-de-Vence, le CCAS et le Département des Alpes-Maritimes, officialisant le déploiement sur la commune du dispositif « Mon Voisin 06 a du Cœur ». Bien plus qu'une plateforme locale d'entraide, ce réseau humain permet de mettre en relation bénévoles et personnes isolées pour apporter soutien, aide et réconfort aux seniors et à leurs aidants. Comment les bénévoles peuvent aider ? Par des gestes simples mais précieux : consacrer un moment pour rompre la solitude avec une visite ou un appel, accompagner pour des courses ou un rendez-vous médical, offrir une présence rassurante, ou encore soulager un aidant en prenant ponctuellement le relais. Autant d'actions qui font toute la différence.

- Numéro vert : 0805 404 022
- Plus d'infos : www.monvoisin06aducoeur.fr

DÉCEMBRE

Lundi 1 // de 9h à 12h
Permanence mutuelle communale
> Mairie principale.
Inscriptions au 04 93 90 70 60 ou
auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

Mercredi 3 // de 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscriptions auprès
de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Jeudi 4 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium.
Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 4 // de 10h à 11h30
Atelier de sophrologie
> Salle du Club de l'amitié saint-pauloise.
Gratuit sur inscriptions au 04 93 32 41 12
ou ccas@saint-pauldevence.fr

Du vendredi 5 au jeudi 18
Exposition de Godefroy Starck
> Vieille Forge. Entrée libre

Dimanche 7 // 14h30
Loto de Noël
> Auditorium. Entrée libre



Mercredi 10 // de 14h à 15h30
Atelier « Mission lettre au Père Noël »
> Médiathèque. À partir de 7 ans. Gratuit
sur inscription au 04 93 32 41 70 ou
micro-folie@saint-pauldevence.fr

Jeudi 11 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium.
Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 11 // de 10h à 11h30
Atelier de sophrologie
> Salle du Club de l'amitié saint-pauloise.
Gratuit sur inscription au 04 93 32 41 70
ou ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 12 // 20h
Soirée exceptionnelle Micro-folie
- diffusion du ballet "Le Parc"
de l'Opéra national de Paris
> Médiathèque.
Durée : 1h40 sans entracte. Gratuit
sur inscription au 04 93 32 41 70 ou
micro-folie@saint-pauldevence.fr



LE NOËL DES ENFANTS !

Les 13 et 14 décembre

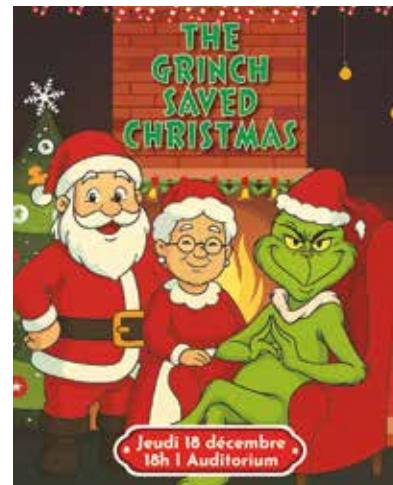
Samedi 13 // de 10h à 16h30
Journée d'animations
et ateliers créatifs
> Place de Gaulle. Entrée libre



Samedi 13 // 16h
Spectacle de Noël
« L'apprenti sorcier et
les éléments magiques » par
la compagnie Riviera Artist
> Auditorium. Gratuit sur réservation
www.billetweb.fr/spectacle-de-noel-l-apprenti-sorcier-et-les-elements-magiques



Dimanche 14 // 14h
Projection du dessin animé
« Yéti et Compagnie »
> Auditorium. Gratuit sur réservation
www.billetweb.fr/projection-du-dessin-anime-de-noel-yeti-et-compagnie



Vendredi 19 // de 10h à 11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque :
04 93 32 41 70

Dimanche 21 // de 10h à 18h
Marché de la truffe
> Place de Gaulle. Entrée libre



Mercredi 17 // de 14h à 15h30
Atelier de lecture et créatif
« La magie de Noël à portée
de main ! »
> Médiathèque. À partir de 5 ans.
Gratuit sur inscription au 04 93 32 41 70
ou micro-folie@saint-pauldevence.fr

Mercredi 17 // 18h30
Conseil municipal
> Auditorium

Jeudi 18 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium.
Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 18 // de 10h à 11h30
Atelier de sophrologie
> Salle du Club de l'amitié saint-pauloise.
Gratuit sur inscription au 04 93 32 41 12
ou ccas@saint-pauldevence.fr

Jeudi 18 // 18h
Spectacle périscolaire en faveur
du Téléthon : « The Grinch saved
Christmas »
> Auditorium. Entrée 3 €.
Réservations au 06 16 59 18 60

**Du mardi 23 décembre
au samedi 31 janvier**
Exposition collective « Ombre
et lumière »
> Vieille Forge. Entrée libre

Mercredi 24 // 23h30
Messe de la veillée de Noël
et partage des 13 desserts.
Procession depuis la porte
du canon.
> Église collégiale. Entrée libre

Jeudi 25 // 11h15
Messe de Noël
> Eglise collégiale. Entrée libre

Samedi 27 // dès 8h
Corrida de Saint-Paul-de-Vence
> Place de Gaulle. Inscriptions en ligne
sur www.sport-up.fr.
Renseignements auprès de l'Office
de Tourisme : 04 93 32 86 95



LES EXPOS DE L'HIVER

MÉDIATHÈQUE

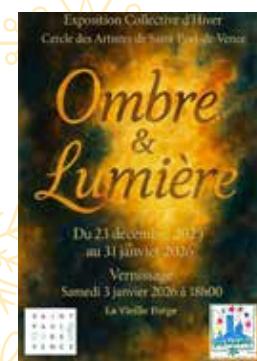
**Exposition des éditions MeMo sur
le thème des jouets et de l'hiver
du 2 décembre au 27 janvier 2026.**

En partenariat avec les éditions
MeMo et la Direction de la Lecture
Publique (CASA).
> Entrée libre

CERCLE DES ARTISTES SAINT-PAULOIS

**Godefroy STARCK du 5 au 18
décembre 2025**

**Exposition Collective du Cercle
des Artistes « Ombre & Lumière »
du 23 décembre 2025 au
31 janvier 2026**
> Vieille Forge. Entrée libre



FONDATION CAB

**« Convergences » du 7 novembre
au 11 janvier 2026**

Au cœur de cette exposition
collective, explorant la forme,
l'espace et la matérialité à
travers un dialogue entre générations
et médiums, l'héritage
minimaliste de François Morellet
rencontre les créations contemporaines
d'Alain Bilterez, Olaf Holzapfel et Charlotte vander
Borghet.

> Tarif : 8€ plein, 6€ réduit
> Ouvert du jeudi au samedi de
10h à 18h (autres jours sur RDV)
> Fondation CAB,
5766 chemin des Trious,
06570 Saint-Paul-de-Vence

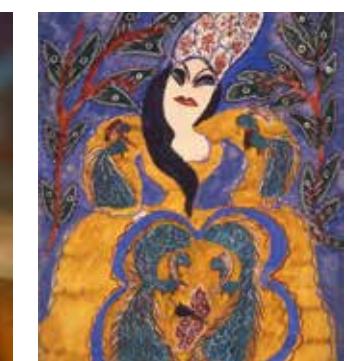


FONDATION MAEGHT

**« Baya » du 4 octobre au 24 avril
2026**

Figure singulière de la création en
Méditerranée, Baya a marqué la
seconde moitié du XX^e siècle par
un univers à la fois poétique et
flamboyant. Son œuvre déploie
une profusion de formes végétales,
de couleurs intenses et de
personnages féminins magnifiés,
dans une célébration joyeuse de
la vie et de l'imaginaire.

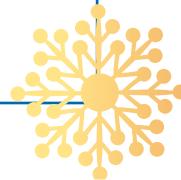
> Tarif : 18€ plein, 14€ réduit
> Ouvert tous les jours de 10h à 18h
> Fondation Maeght,
621 Chemin des Gardettes,
06570 Saint-Paul-de-Vence



L'ARTISTIQUE

Exposition « André, Jean et les autres » du 5 mars au 31 juillet 2026

Quand la donation André Verdet dialogue avec la donation Jean Ferrero, ce sont autant d'histoires d'amitiés qui ressurgissent à travers les artistes de l'école de Nice : Arman, Ben, Cartier, César, Chubac, Dolla, Farhi, Ferrero, Gilli, Klein, Malaval, Moya, Quentin, Sosno, Tobiasse, Venet, Verdet
> L'Artistique, Centre d'Arts et de Culture - Espace Ferrero, 27 boulevard Dubouchage 06000 Nice



JANVIER

Mercredi 7 // de 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Samedi 10 // 11h
Cérémonie des vœux et verre de l'amitié
> Auditorium. Entrée libre



Vendredi 23 // 20h
Concert d'hiver des Amis du Festival - Récital de piano « Amours interdites »
> Auditorium. Réservations sur : association-amis-du-festival-de-musique-de-saint-paul-de-vence

Samedi 24
Nuits de la lecture autour du Thème « Villes et campagnes »
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

**CONCERT D'HIVER DES AMIS DU FESTIVAL DE SAINT-PAUL-DE-VENCE:**

« AMOURS INTERDITES » PAR DAVID KADOUCH



À travers le récital « Amours interdites », le pianiste français David Kadouch donne une visibilité à des compositeurs et compositrices longtemps contraints de cacher leurs amours et leur identité (Reynaldo Hahn, Tchaïkovski, Poulenc...).

DOUCES LECTURES AVEC « BOUQUINS CÂLINS » !

Du 3 au 14 février 2026, « Bouquins câlins » est de retour. Histoires, comptines, chansons à fredonner et jeux de doigts à partager... Un moment tout doux pour les tout-petits proposé par les médiathèques de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, à vivre en duo, parent et enfant.



Dimanche 25 // 16h
Concert de l'Harmonie et lectures à l'occasion de la conversion de Saint Paul.
> Collégiale. Entrée libre

Mercredi 28 // 18h
Atelier Micro-Folie en lien avec Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 30 // de 10h à 11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

**FÉVRIER**

Mercredi 4 // de 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 6 // 10h
Musicothérapie avec Ophélie Ximenes dans le cadre de « Bouquins câlins », De 2 à 3 ans.
> Médiathèque. Gratuit. Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 6 // 20h30
Représentation de théâtre « La Fontaine... et nous ! »
> Auditorium.
Réservations sur paulart-saintpaul.com ou sur place

Samedi 7 // 10h
Lectures partagées avec Marguerite Marguerote dans le cadre de « Bouquins câlins », De 0 à 3 ans.
> Médiathèque. Accès libre.
Inscriptions au : 04 93 32 41 70

TRÉTEAUX DE PRINTEMPS

du vendredi 27 au dimanche 29 mars

Dramatiques, burlesques ou délicieusement comiques, une dizaine de pièces viendront faire vibrer les Tréteaux de printemps 2026 et offrir au public un festival de théâtre riche en émotions et en rires. En prime : tous les spectacles sont gratuits !

Vendredi 27 mars
18h : « L'origine du monde », Grain de scène
21h : « La Situation est grave mais pas désespérée », Compagnie des Sylves



Samedi 28 mars

11h : « Les Contes de Carabistoules », Les Tréteaux de Vence
15h : « Le clan des veuves », Compagnie Albatros
18h : « Le petit coiffeur », Théâtre Entre nous
21h : « Le Clan », Fréjus

Dimanche 29 mars

11h : « La Culotte », La Gaudie
15h : « Building », La Scène Déménage



Samedi 7 // 14h
Atelier Micro-Folie « Inspirations et créations de Mardi Gras » avec fabrication de masque
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 27 // de 10h à 11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

MARS

Mercredi 4 // de 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Samedi 14 au mardi 31
Printemps des Poètes autour du thème « La liberté. Force vive, déployée »
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Dimanche 15 // Horaires à venir
Élections municipales 1^{er} tour
> Auditorium

Dimanche 22 // Horaires à venir
Élections municipales 2^e tour
> Auditorium

Vendredi 27 // de 10h à 11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscriptions auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 27 au dimanche 29
Tréteaux de printemps
> Auditorium. Gratuit. Participation au chapeau.
Placement libre. Réservations par email (pour les PMR uniquement) : lestreteaux06@gmail.com

15h : « J'aime beaucoup ce que vous faites », En compagnie des cigales

21h : « Téléphone-moi », Les Tréteaux de Vence

> Auditorium. Gratuit.
(Participation au chapeau).
Placement libre. Réservations par email (pour les PMR uniquement) : lestreteaux06@gmail.com



TRIBUNES

Le mot de Cap Saint-Paul

En cette fin d'année, notre équipe municipale tient d'abord à adresser à l'ensemble des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois ses vœux les plus chaleureux pour 2026.

Nous formulons également nos remerciements sincères aux agentes et agents de la commune, dont le professionnalisme et l'engagement quotidien assurent la continuité et la qualité du service public. Leur action, souvent discrète mais essentielle, mérite d'être saluée.

À l'approche des élections municipales, chacun peut constater que le débat public s'intensifie. Cela fait partie du fonctionnement normal et démocratique de notre commune. Toutefois, il nous paraît important de rappeler que la période préélectorale impose à la majorité municipale une stricte neutralité : nous ne pouvons ni faire la promotion de notre action, ni entrer dans une logique polémique ou partisane.

C'est dans ce cadre que nous prenons acte des prises de position exprimées par l'opposition. Le dialogue démocratique est légitime, mais il doit demeurer respectueux des institutions et des personnes qui œuvrent chaque jour au service de tous.

Pour notre part, fidèles à nos responsabilités, nous continuerons jusqu'au dernier jour de ce mandat à assurer la gestion courante de la commune, rendre des services publics de qualité et édifier un avenir radieux pour notre collectivité, au service du seul intérêt général, avec sérieux, transparence et dévouement.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une année 2026 placée sous le signe de la santé, de la solidarité et de la sérénité, et nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à vos services municipaux.

L'équipe Saint-Paul à cœur

Après des années d'opacité, de décisions prises à huis clos et de gestion hasardeuse, Saint-Paul-de-Vence peut enfin tourner la page. En mars 2026, avec mon équipe nous porterons une vision nouvelle : une commune ouverte, juste et dynamique, où chaque habitant retrouve sa place. Mon lien avec le village est profond, et mon projet résulte de mois d'écoute auprès des habitants, des associations, des commerçants, des jeunes et des aînés.

Le programme s'articule autour de trois priorités : Redonner la parole aux Saint-Paulois, avec une vraie démocratie locale fondée sur des réunions de quartier, des conseils municipaux ouverts et un dialogue constant. La commune doit appartenir à tous, pas à une minorité.

Jean-Paul Faure
Pour l'équipe Saint-Paul à cœur

Retrouvez dans chaque numéro l'état civil de notre commune*

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils ont vu le jour

// Martin ZINK (10/10)
// Ella VERDIER (06) (21/10)
// Ilyane BERREGHIS (28/10)
// Lara LENGLER (30/10)
// Romy DALMASSO (9/11)



Ils nous ont quittés

// Oscar ARGILES (23/08) // Guy KHENAFFOU (27/08) // Jean-Claude SEBILLE (02/09) // Benjamin GUIGONNET (19/09) // Jeannine LADURÉE (03/10) // Jean LAROYE (26/10) // Josette CAPURRO (08/11)

Ils se sont dit "oui"

// Chloé BONIFACE et David KINNA (22/08)
// Océane MAERTENS et Gérôme SCHULZ (23/08)
// Rebekah ARNOLD et Matthew WEST (05/09)
// Daphné PAIRAUDEAU et Charles ZANA (06/09)
// Nathan LAMBERT et Sylvain KNIDLER (06/09)
// Florence MONTAGNE et Marine GUSMÉROLI (13/09)
// Camille RODOT et Lucas VERDE (19/09)
// Sabrine CARNAZZA et Jean Marc FRANZA (20/09)
// Adeline LACAZE et Cédric FINOTTO (04/10)
// Kathleen GIACALONE et Antoine LOSFELD (04/10)
// Leslie TISSIER et Alexandre GARCIA (08/11)
// Claudine FEUCHT et Didier CHRISTOPHE (14/11)

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr
Office de tourisme : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com
Police municipale : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences)
CCAS : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr
Pharmacie : 04 93 32 80 78
La Poste : 04 93 32 74 30
Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20
Croix-Rouge Cagnes-sur-mer : 04 93 20 44 33
Taxi Saint-Paul-de-Vence : 06 09 28 55 36
Violences conjugales info : 3919

Ils avaient tout particulièrement marqué Saint-Paul-de-Vence...



• Raymond Borghi, ancien directeur d'école à Saint-Paul-de-Vence, nous a quittés en octobre dernier. Il a marqué des générations d'élèves et de petits Saint-Paulois par son engagement et sa passion pour son métier d'instituteur. Arrivé à Saint-Paul-de-Vence en 1970, il a dirigé successivement l'école des Remparts, l'école Mondelli sur la place de l'église, puis l'école de la Fontette en primaire, avant de terminer sa carrière à l'école de la Fontette, en maternelle. Jusqu'en 2002, il a accompagné avec passion les écoliers du village, laissant une empreinte indélébile dans nos mémoires.

• Le 19 septembre, Benjamin Guigonnet, 37 ans, et son ami et collègue Quentin Lombard, 34 ans, nous ont tragiquement quittés dans un accident de la route. Fils de Saint-Paul-de-Vence, alpiniste reconnu et guide respecté, Benjamin avait fait de sa passion pour la montagne un chemin de vie. Le Festival de la Montagne, qu'il a initié, demeure le symbole de son envie de partager et de relier les crêtes à notre village. Cette 12^e édition lui a rendu hommage. Son souvenir vivra toujours ici, comme une source d'inspiration.



2026



Cérémonie des Vœux

le Samedi 10 janvier 2026 à 11h
à l'Auditorium

Mairie de Saint-Paul-de-Vence | Hôtel de Ville

Place de la Mairie | 06570 Saint-Paul-de-Vence | Tél. +33 (0)4 93 32 41 00 | www.saintpauldevence.org